

J'ai ainsi appris que l'aide financière fédérale devait s'élever à \$250,000 en 1983-1984 et qu'en vertu d'une entente elle a été réduite à \$200,000 pour 1984-1985. Pas cette année, mais dans deux ans. Nulle part dans la correspondance on ne soulève la question de la compétence. Par conséquent, la décision de réduire l'aide équivaut à une promesse manquée. On le voit bien en lisant ces lettres. La Planned Parenthood acceptait la réduction à condition que les fonds qu'elle aurait reçus soient versés directement aux groupes de planisme provinciaux. Le ministre n'a pas accepté cette proposition.

Je tiens à signaler aussi que le rôle de la Planned Parenthood est extrêmement important étant donné le nombre élevé de grossesses non désirées chez les adolescentes. En 1979, des adolescentes ont donné naissance à 32,000 enfants et la proportion des mères âgées de moins de 15 ans s'accroît sans cesse. En outre, nous assistons à une exploitation systématique de la sexualité à la télévision, dans les revues et au cinéma qui encourage les jeunes gens, les adolescents, à prendre la sexualité à la légère. Voilà pourquoi une campagne nationale s'impose, une campagne dans les médias surtout, pour que diminue le nombre de cas de grossesse chez les adolescentes.

● (2205)

Je tiens à dire également que le gouvernement fédéral a pris une très importante initiative en 1977 en signant les accords internationaux qui faisaient de la limitation des naissances un des droits fondamentaux de la personne.

J'aimerais rappeler un passage du rapport présenté en janvier 1977 par le Comité Badgley, rapport chaudement appuyé par la Chambre et par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de l'époque, l'actuel ministre des Finances (M. Lalonde). Le rapport recommandait au gouvernement fédéral de prendre l'initiative dans le domaine de la limitation des naissances au Canada. On a, par la suite, créé une Division de la planification familiale au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Cette Division appuie trois organismes bénévoles—la Planned Parenthood Association, Serena, un organisme francophone qui se charge de promouvoir la planification familiale par les moyens naturels, et aussi l'Association canadienne pour la recherche sur la fertilité. Je crois savoir que le budget de ce service fédéral a été réduit sensiblement et qu'il le sera encore des deux tiers en 1983.

Voici ce qu'on peut lire dans le rapport du comité Badgley:

On peut s'attendre à l'avenir à ce que le nombre d'avortements provoqués demeure le même qu'à l'heure actuelle et leur fréquence risque d'augmenter peu à peu si aucun changement efficace n'est apporté aux méthodes de contraception des Canadiens, surtout au sein des groupes qui présentent un facteur-risque élevé... Pour ce faire, il faudra accroître nos efforts, grâce à la recherche, en vue de trouver des méthodes contraceptives plus efficaces et acceptables et coordonner les programmes d'éducation du public et de promotion de l'hygiène, dans le cadre du planisme familial.

### *L'ajournement*

C'est exactement ce qu'offre la Planned Parenthood Association. Un peu plus loin dans le rapport, on peut lire:

En l'absence de ces mesures, il est quasiment impossible de diminuer le nombre d'avortements provoqués ou même de le maintenir au niveau actuel.

Puis les auteurs du rapport signalent qu'il est extrêmement important que le gouvernement fédéral donne l'exemple dans ce domaine.

Enfin, il n'y a rien à gagner à restreindre les programmes d'information sur le planisme familial quand le nombre de grossesses chez des adolescentes augmente. Si j'avais plus de temps, je vous citerais des chiffres qui indiquent ce que ce problème nous coûte en services de santé et de bien-être social.

**M. Jim Schroder (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, en réponse à la question du député de Vancouver-Est (M<sup>me</sup> Mitchell), je lui signale que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a accordé d'importantes subventions à la Planned Parenthood Association et à Serena Canada pour que ces organismes puissent remplir leur mission qui est de fournir des services de planisme familial à tous les Canadiens qui en font la demande.

Le ministère a toujours eu pour principe d'assumer une partie des dépenses des sièges sociaux d'organismes bénévoles et de leur laisser le soin de trouver d'autres sources pour financer le reste. Conformément au guide sur les subventions au titre du planisme familial, il est prévu qu'après avoir bénéficié de ces subventions pendant une certaine période, ces organismes devront trouver des sources de financement ailleurs. Avec le temps, ils finissent par pouvoir se passer des subventions et par assurer eux-mêmes la majeure partie du financement de leurs programmes.

A la suite de la conférence des ministres de la Santé de juin 1977, les provinces ont convenu que les services de planisme familial relevaient de leur autorité. Pour leur venir en aide, mon ministère a financé un certain nombre de projets expérimentaux, projets qui ont été poursuivis plus tard à l'aide de fonds provinciaux. Nous reconnaissons qu'il appartient aux provinces de décider des orientations dans ce domaine.

Étant en pleine période d'austérité économique, je reconnais que les subventions au planning familial ont été réduites de 1.4 million sur deux ans, soit de \$700,000 par année. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a tenté de répartir les fonds le plus équitablement possible de manière à ce que les projets en voie de réalisation bénéficient au moins d'une somme minimale. Le gouvernement fédéral maintiendra son aide à ces services par l'intermédiaire du Régime d'assistance publique du Canada et de la loi sur le financement des programmes établis. Le ministère de la Santé et du Bien-être maintiendra également ses services d'information.